



PANORAMA
COIFFURE ET PROFESSIONS
CONNEXES

SOMMAIRE

01 | PÉRIMÈTRE
DE LA BRANCHE

02 | CONTEXTE DE
LA BRANCHE

03 | EMPLOI

04 | MARCHÉ
DU TRAVAIL

05 | ALTERNANCE

06 | DÉVELOPPEMENT
DES COMPÉTENCES

07 | MÉTHODOLOGIE ET
SOURCE DE DONNÉES



PÉRIMÈTRE DE LA BRANCHE

LA BRANCHE PROFESSIONNELLE DE LA COIFFURE ET DES PROFESSIONS CONNEXES

LES ACTIVITES DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

La branche professionnelle de la coiffure et professions connexes comprend un éventail d'activités centrées sur les soins capillaires.

Les coiffeurs sont spécialisés dans :

- La coupe
- La coloration
- Le coiffage
- Le conseil personnalisé adapté à chaque client

Au-delà de ces services de base, l'industrie englobe des professionnels tels que les esthéticiens capillaires, spécialisés dans la santé du cuir chevelu, les experts en extensions capillaires.

Ces professionnels exercent leur activité dans divers environnements tels que les salons de coiffure, les spas, les salons de beauté.

Ils doivent se conformer à des normes strictes en matière d'hygiène et de sécurité pour assurer la qualité des services. L'industrie de la coiffure évolue constamment pour intégrer de nouvelles tendances, techniques et technologies, et répondre ainsi aux besoins changeants de la clientèle.

Champs d'application de la convention collective*

La présente convention règle les rapports de travail entre les employeurs et les salariés des entreprises et établissements métropolitains ayant une activité de coiffure, c'est-à-dire effectuant tous travaux sur le cheveu naturel et/ou artificiel sur la personne humaine quelles que soient les modalités d'exercice (salons de coiffure, hors salons de coiffure).

Sont exclus les entreprises et établissements dont l'activité principale est la fabrication, la vente et l'importation de postiches ou de perruques. Les établissements aux activités multiples relèvent de la convention collective applicable à l'activité principale.

La convention collective nationale de la coiffure et des professions connexes est applicable à l'ensemble du territoire métropolitain, les départements et les régions d'outre-mer et les collectivités d'outre-mer (Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon).

CHIFFRES CLÉS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE



ENTREPRISES¹

36 377



ÉTABLISSEMENTS
EMPLOYEURS¹

39 778



SALARIÉS¹

68 746



ALTERNANTS²

19 601

DÉVELOPPEMENT
DES
COMPÉTENCES³

29 034

¹ Entreprises, établissements et salariés relevant du champ Opco EP. Source Collecte urssaf 2023 – Masse salariale 2022.
Les établissements employeurs comptabilisés sont ceux avec au moins un salarié.

² Nombre des contrats en alternance débutés en 2022 dans la branche professionnelle. Source : Base Opco EP, Volume des contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des entreprises de la branche.

³ Actions de formation individuelles ou collectives (tous types de financement : versement volontaire, plan de développement des compétences, etc.) engagées entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022.



LA BRANCHE PROFESSIONNELLE EN QUELQUES CHIFFRES*



PART DES TPE DANS LA BRANCHE

99% dans la branche*
pour **94%** tous secteurs d'activité confondus**



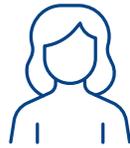
LES SALARIÉS DES TPE

95% dans la branche
pour **23%** tous secteurs d'activité confondus



RÉGION DES SALARIÉS

19% en Ile-de-France
pour **23%** tous secteurs d'activité confondus



LES FEMMES

82% dans la branche
pour **49%** tous secteurs d'activité confondus



LES TEMPS PARTIELS

19% dans la branche
pour **16%** tous secteurs d'activité confondus



LES CDI

73% dans la branche
pour **68%** tous secteurs d'activité confondus



LES MOINS DE 30 ANS

45% dans la branche
pour **19%** tous secteurs d'activité confondus



LES 55 ANS ET PLUS

7% dans la branche
pour **18%** tous secteurs d'activité confondus



TAUX DE RENOUVELLEMENT¹

656% dans la branche
pour **109%** tous secteurs d'activité confondus

Précision méthodologique : La branche professionnelle Coiffure sera comparée dans ce document aux Activités artisanales selon la répartition des branches professionnelles de l'Opco EP par grands domaines. Cette répartition s'appuie sur la Nomenclature des Activités Françaises de l'Artisanat (NAFA) et sur le périmètre de l'observatoire des métiers dans les professions libérales (OMPL). La répartition des branches est précisée dans le chapitre : MÉTHODOLOGIE ET SOURCE DE DONNÉES.



CONTEXTE DE LA BRANCHE

ÉLÉMENTS CLÉS DES PRINCIPAUX TRAVAUX D'OBSERVATION DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

Travaux sur la transition écologique et énergétique :

L'étude analyse l'impact écologique dans la coiffure, mettant en avant notamment l'utilisation de produits moins polluants et la pratique du recyclage des cheveux. Elle souligne l'importance de la gestion éco-responsable de l'eau et de l'énergie, et identifie des opportunités de croissance durable attractives pour une clientèle éco-consciente.

Travaux sur les nouvelles attentes et pratiques des clients, et leur impact sur les besoins en compétence.

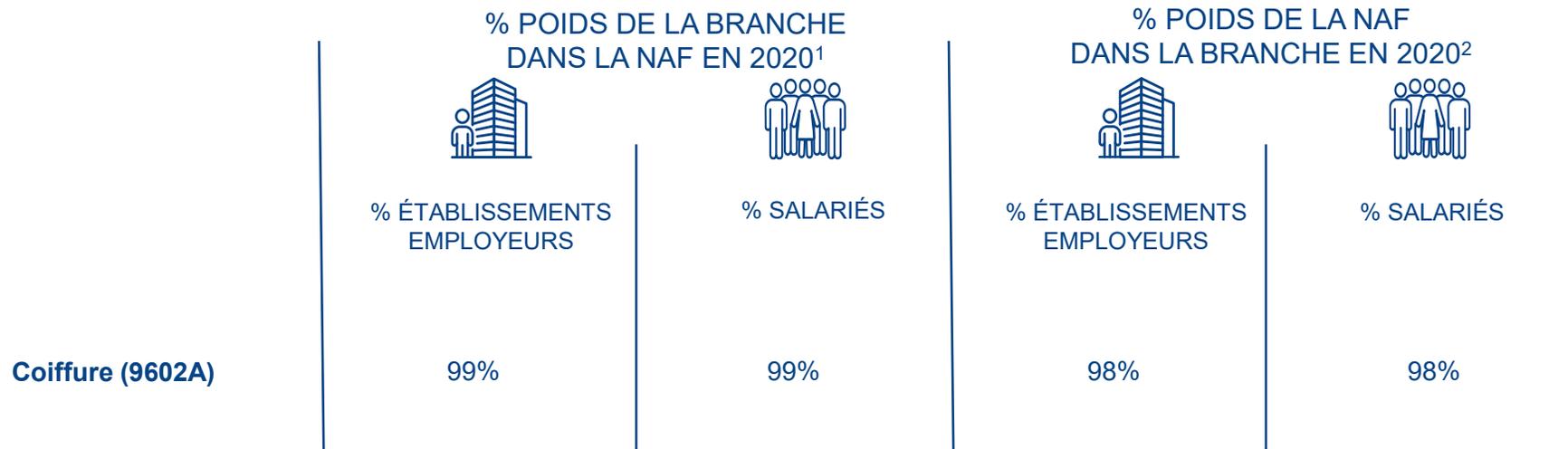
Cette étude a combiné des approches à la fois quantitatives (grande enquête auprès de clients et des établissements de la branche) et qualitatives (focus groupe, entretiens avec des chef(fe) d'entreprise de la branche, des experts du secteur, des clients et des salariés).

Sur la base des éléments recueillis sur ces publics, l'étude fait ressortir plusieurs éléments :

- L'importance de la personnalisation du parcours client, notamment en renforçant l'attention portée aux compétences humaines des métiers de la coiffure. Le conseil, l'écoute et la communication avant et pendant les prestations en salon apparaissent comme des thématiques prioritaires.
- La revalorisation de l'aspect commerçant des métiers de la coiffure, notamment sur des enjeux de communication digitale, de technique de vente ainsi que de fidélisation de la clientèle.
- L'importance de la mise en avant de la technicité des métiers de la coiffure. Notamment sur le travail des cheveux bouclés, frisés et crépus. De même on note une spécialisation croissante de certains professionnels sur les soins de la barbe qui pourrait être investi par la branche sur le plan de la certification de ces compétences.
- L'intérêt croissant porté par la clientèle sur des techniques et produits plus naturels et considérés comme « moins agressifs ».
- Des enjeux d'évolutions des méthodes pédagogique dans les parcours des futures coiffeur(se)s à la fois dans les centres de formation et parmi les maitres d'apprentissage en salon.

PÉRIMÈTRE DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE DE LA COIFFURE

Répartition des établissements et des salariés selon les principaux codes de la nomenclature d'activités française (NAF)



Note de lecture : ¹Parmi tous les établissements employeurs dont l'activité principale est la Coiffure (NAF 9602A), 99 % sont couverts par la convention collective nationale (CCN) de la coiffure et des professions connexes (IDCC 2596), de même 99% des salariés qui exercent dans un établissement dont la principale activité est la coiffure sont couverts par la même CCN.

² Ce code NAF concentre 98 % des établissements employeurs et des salariés au sein de la branche professionnelle de la coiffure.

A noter : Le champ d'application de la convention collective de la coiffure et des professions connexes* mentionne et définit l'activité de coiffure, mais sans citer le code d'activité principal (APE) 9602A qui correspond à l'activité de coiffure dans la NAF.

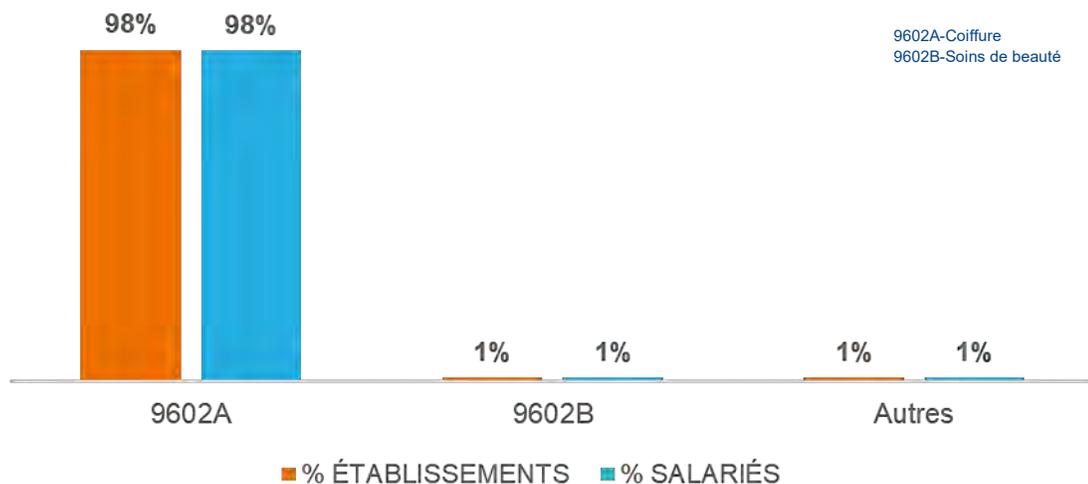
Au vu de la très grande prédominance de l'activité de Coiffure (9602A) c'est cette activité qui sera présentée dans ce panorama pour ce qui est des activités citées dans la CCN.

LA STRUCTURE DE L'EMPLOI DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

98 % des salariés de la branche travaillent dans un établissement dont l'activité principale est la coiffure

Répartition des établissements et des salariés de la branche par secteur d'activité (code NAF) selon la Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou l'établissement déclaré dans la DSN

- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020

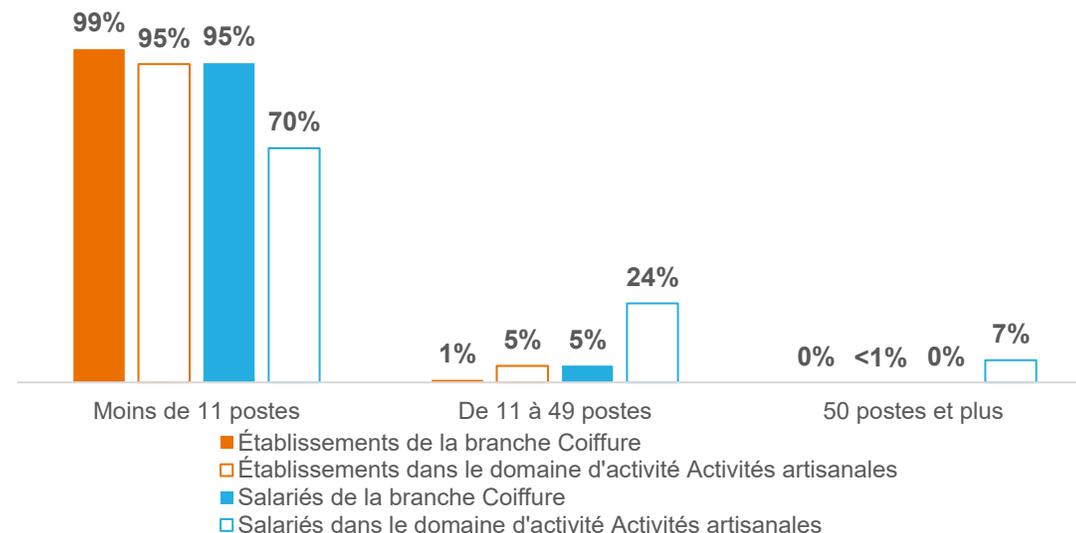


Seul 2 % des salariés et des établissements employeurs de la branche professionnelle sont positionnés sur un code d'activité NAF autre que celui de la coiffure.

On les retrouve notamment dans l'activité de Soins de beauté (9602B) qui emploie 1 % des salariés de la branche.

95 % des salariés travaillent dans des TPE de moins de 11 postes

Répartition des établissements et des salariés selon la taille de l'établissement employeur - INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



Dans la branche, 99 % des établissements employeurs comptent moins de 11 postes.

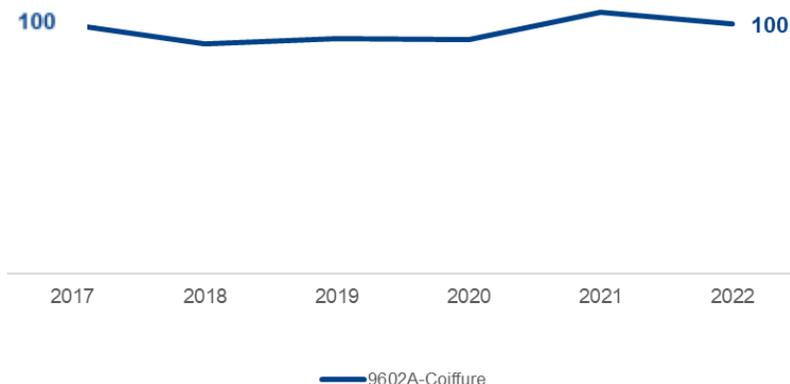
On retrouve cette réalité au niveau des salariés mais légèrement atténuée avec 95 % des salariés travaillant dans des établissements de moins de 11 postes.

On note que dans la branche il n'y a pas d'établissement de 50 postes et plus alors que ceux-ci représentent 7% des établissements dans le secteur artisanal.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DONT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE EST LA COIFFURE

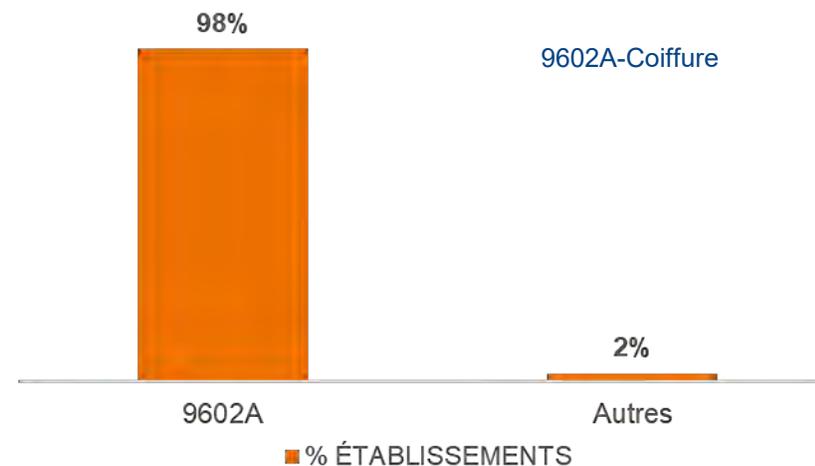
Un nombre d'établissement stable entre 2017 et 2022 pour le code NAF Coiffure (9602A)

Nombre d'établissements employeurs du secteur privé, par NAF (2006-2022)
- Open data URSSAF 2022



L'activité Coiffure (9602A) représente 98% des établissements de la branche professionnelle

Répartition des établissements selon le code NAF de l'établissement employeur
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



Parmi tous les établissements dont l'activité principale est la coiffure, 99% font partie de la branche, cela permet de pouvoir étudier les établissements de la branche en s'intéressant aux évolutions des données liées à la NAF Coiffure (9602A).

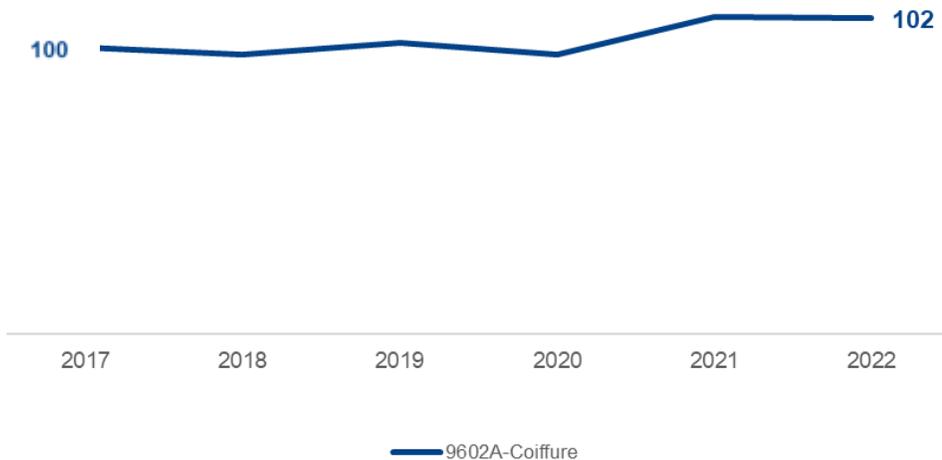
Entre 2017 et 2022 le nombre de ces établissements est resté stable et ce malgré le fort impact des mesures sanitaires sur le secteur de la beauté en 2020 et 2021.

Dans la branche, mécaniquement, une large majorité (98%) des établissements dans la branche ont la NAF Coiffure (9602A) comme activité principale, les 2% d'établissements restant ont surtout des activités de Soins de beauté (9602B).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS EMPLOYÉS DANS DES ÉTABLISSEMENTS EXERCANT LA COIFFURE

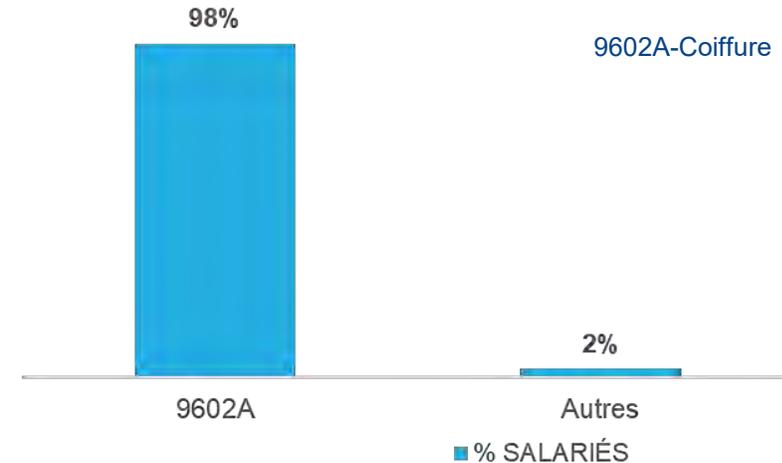
+ 2 % de salariés dans l'activité Coiffure (9602A) entre 2017 et 2022

Effectifs salariés du secteur privé, par NAF (2006-2022)
- Open data URSSAF 2022



L'activité Coiffure (9602A) représente 98% des salariés de la branche professionnelle

Répartition des salariés selon le code NAF de l'établissement employeur
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



Parmi tous les salariés employés par des établissements dont l'activité principale est la coiffure, 99% font partie de la branche, cela permet de pouvoir étudier les salariés de la branche en s'intéressant aux évolutions des données liées à la NAF Coiffure (9602A).

Entre 2017 et 2022 ce nombre de salariés a augmenté de 2%.

Dans la branche de la coiffure, une large majorité (98%) des salariés sont donc employés dans des établissements dont la NAF est la Coiffure (9602A).

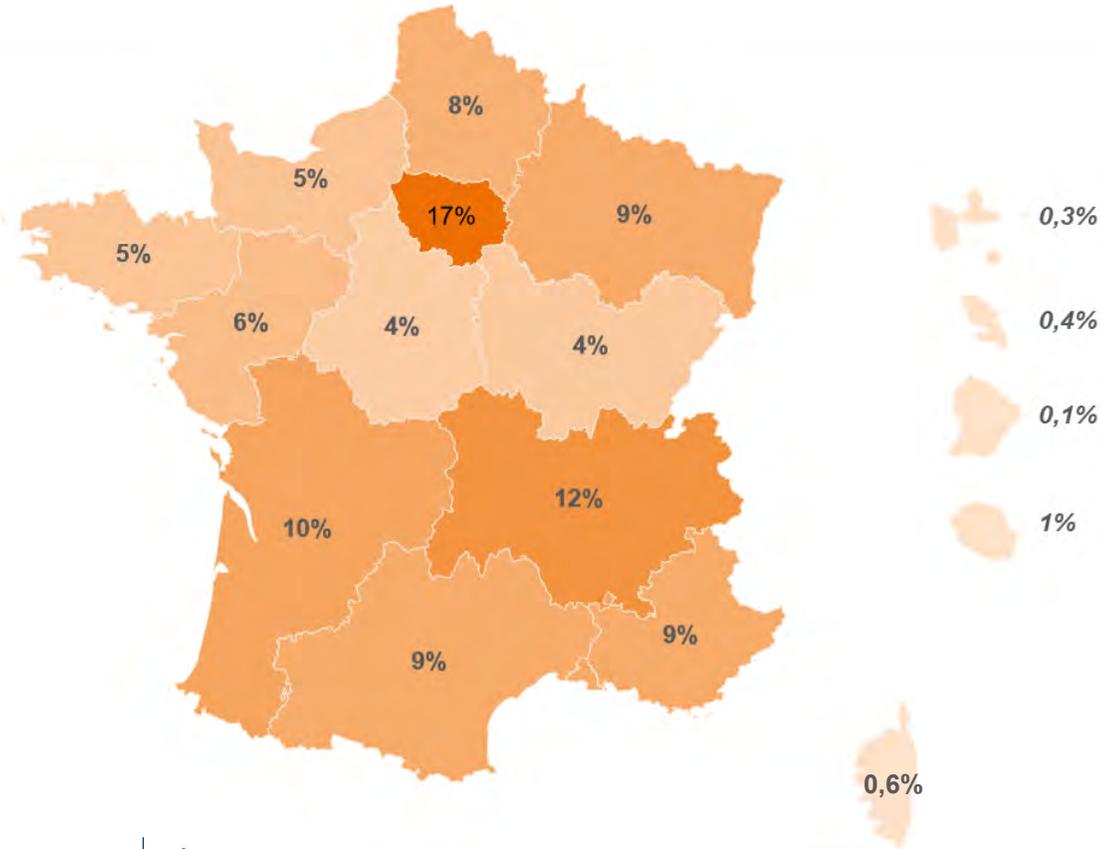
Dans les 2% restant on retrouve surtout des salariés d'établissement exerçant l'activité de Soins de beauté (9602B).

RÉPARTITION DES SALARIÉS ET DES ÉTABLISSEMENTS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE EN RÉGION

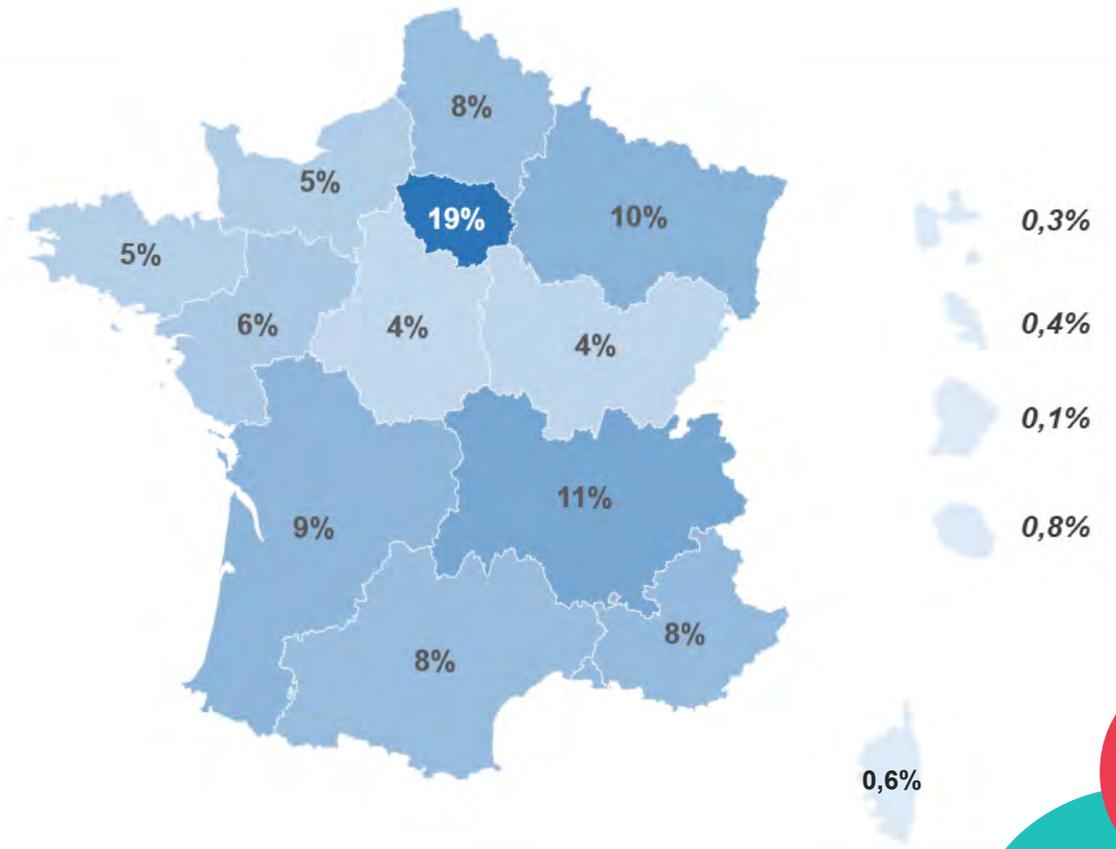
17 % des établissements employeurs de la branche professionnelle de la Coiffure se situent en Ile-de-France et ils concentrent 19 % de l'emploi salarié de la branche.

Répartition des établissements et des effectifs salariés selon la région
– INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020

ETABLISSEMENTS



SALARIÉS

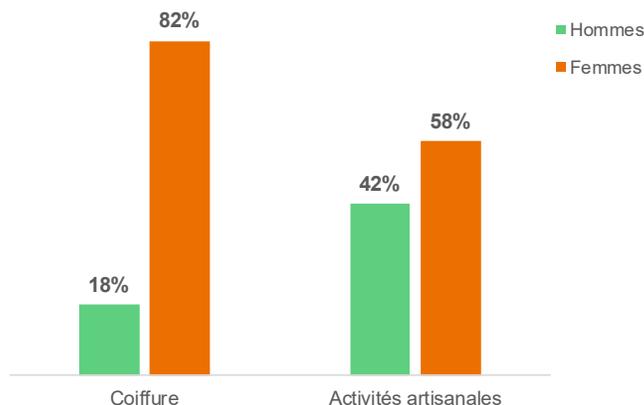


EMPLOI

LE PROFIL DES SALARIÉS

82 % des salarié(e)s sont des femmes

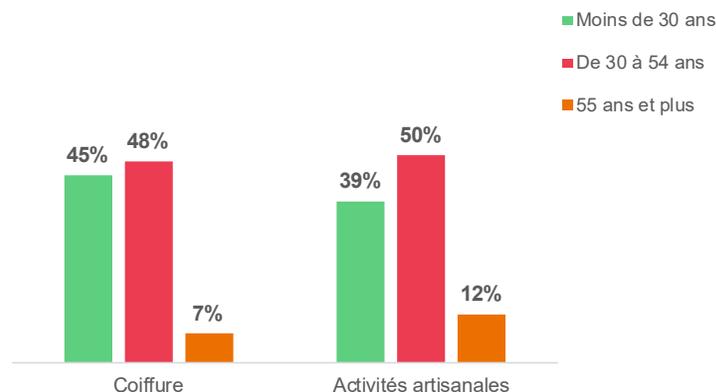
Répartition des salariés selon le sexe
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



Dans la branche professionnelle de la coiffure les femmes représentent plus de 8 salariés sur 10. Soit 24 points de plus que pour l'ensemble des activités artisanales.

45 % des salariés sont âgés de moins de 30 ans

Répartition des salariés selon l'âge
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020

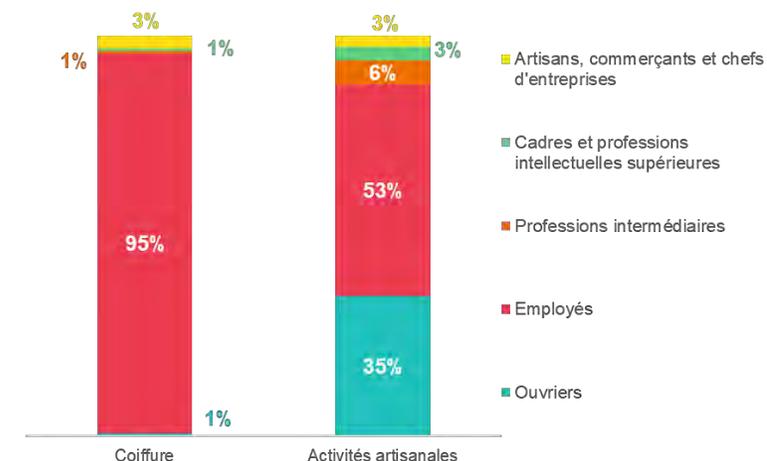


Plus de 4 salariés sur 10 sont âgés de moins de 30 ans (45%), soit 6 points de plus que pour l'ensemble des activités artisanales.

Mécaniquement, la proportion de salariés de plus de 55 ans est quant à elle presque deux fois moins élevée dans la branche de la coiffure (7%) que dans l'ensemble des activités artisanales (12%).

95 % des salariés appartiennent à la PCS¹ Employés

Part des salariés par PCS
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020

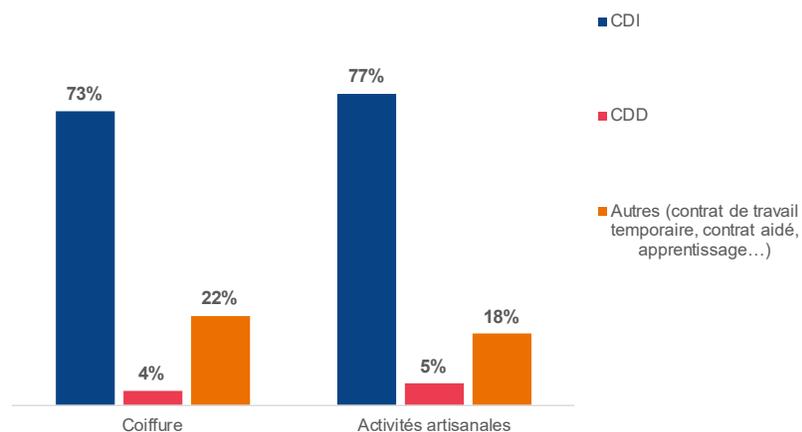


Au sein de la branche professionnelle, une large majorité de salariés (95%) sont employés. C'est 42 points de plus que pour l'ensemble des activités artisanales.

LES CONDITIONS D'EMPLOI DES SALARIÉS¹

73 % des contrats sont des CDI

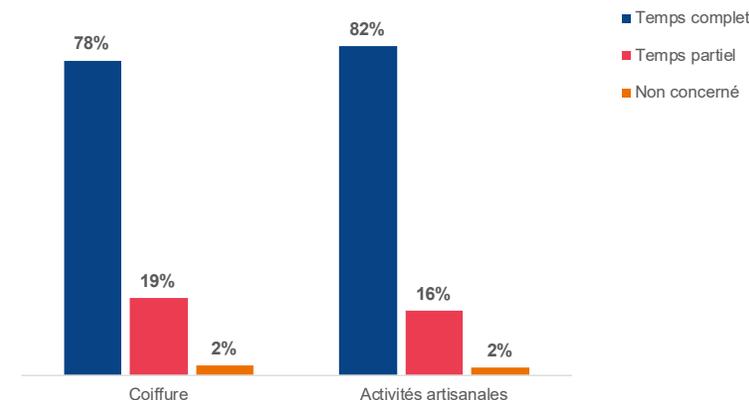
Répartition des salariés par type de contrat
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



La grande majorité des salariés de la branche sont en CDI (73%) c'est 4 points de moins que pour l'ensemble des activités artisanales. A l'inverse les autres types de contrats concernent plus d'1 salarié sur 5 dans la branche professionnelle de la coiffure (soit 5 points de plus que pour l'ensemble des activités artisanales).

19 % des contrats sont à temps partiel

Répartition des salariés par temps de travail
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020

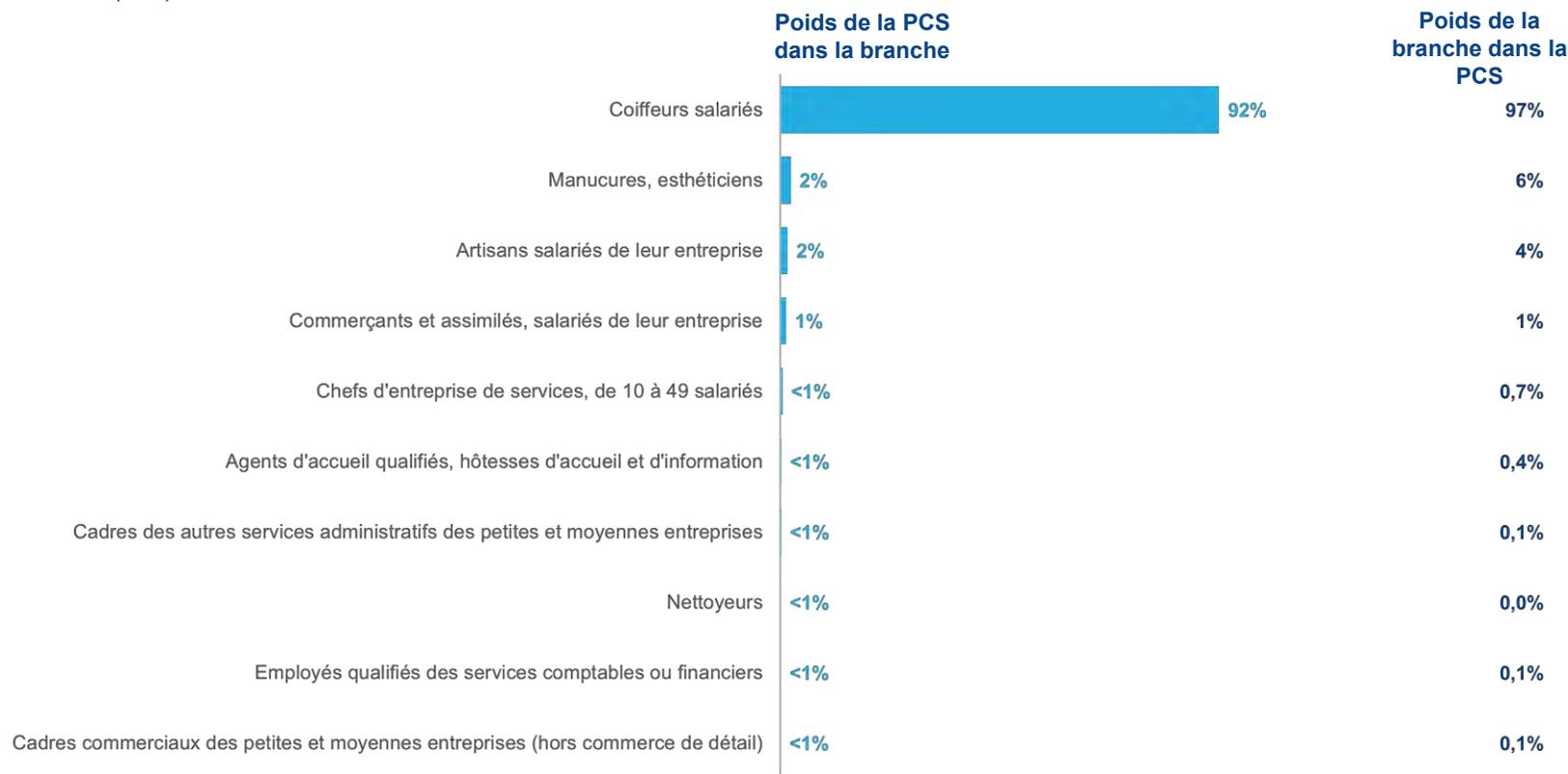


Dans la branche, près de 8 salariés sur 10 (78%) sont employés à temps complet, c'est 4 points de moins que pour l'ensemble des activités artisanales. 19% des salariés de la branche sont en temps partiel, soit 3 points de plus que pour l'ensemble des activités artisanales.

LES PRINCIPAUX MÉTIERS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

92 % des salariés de la branche exercent le métier de coiffeurs salariés.

Répartition des salariés de la branche par métier (nomenclature PCS)
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



92% des salariés de la branche exercent le métier de coiffeurs salariés, 97% des personnes exerçant ce métier sont employés dans la branche de la coiffure.

LA SINISTRALITÉ DANS LA PRINCIPALE ACTIVITE DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

858 accidents de travail recensés en 2021 pour l'activité de coiffure

Volumes de sinistralité par les principaux secteurs d'activité de la branche professionnelle
- Statistiques sur la sinistralité de l'année 2021

	Poids de la branche dans le NAF en salariés	Nombre d'accident de trajet dans la NAF ¹	Nombre d'accident de travail dans la NAF ²	Nombre de maladies professionnelles dans la NAF ³
Coiffure (9602A)	99%	661	858	550

Les risques professionnels répertoriés par l'Assurance maladie :

¹ L'accident de trajet se produit lors du trajet aller ou retour entre le lieu de travail du salarié et sa résidence principale, ou son lieu habituel de pause déjeuner (Statistiques sur la sinistralité de l'année 2021, résultats par CTN, code NAF, code risque et CARSAT/CGSS) ;

² L'accident du travail correspond, quelle qu'en soit la cause, à un accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail de toute personne salariée ou travaillant, à quelque titre ou en quel que lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise (Statistiques sur la sinistralité de l'année 2021, résultats par CTN et code NAF) ;

³ La maladie professionnelle : résulte des conditions dans lesquelles le salarié exerce d'une façon habituelle son activité professionnelle qui l'expose à un risque physique, chimique, psychique, ou biologique (Statistiques sur la sinistralité de l'année 2021 suivant le CTN et la nomenclature d'activités française (NAF)).

LES PRINCIPAUX SYNDROMES DÉCLARÉS

Les principaux syndromes dans le secteur de la coiffure (9602A) sont des affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail

*Principaux syndromes des maladies professionnelles dans les principaux secteurs d'activité de la branche professionnelle
- Statistiques sur la sinistralité de l'année 2021 suivant le CTN et la nomenclature d'activités française (NAF)*

	Coiffure (9602A)
POIDS DE LA BRANCHE DANS LE NAF EN SALARIÉS	99%
Poignet main doigts : syndrome du canal carpien droit	101
Tendinopathie d'insertion des muscles épicondyliens du coude droit (associée ou non à un syndrome du tunnel radial)	54
Poignet main doigts : syndrome du canal carpien gauche	53
Tendinopathie chronique non rompue, non calcifiante de la coiffe des rotateurs objectivée par IRM (avec ou sans enthésopathies) droite	58
Rupture partielle ou transfixiante de la coiffe des rotateurs objectivée par IRM droite	47
Tendinopathie chronique non rompue, non calcifiante de la coiffe des rotateurs objectivée par IRM (avec ou sans enthésopathies) gauche	28
Lésions eczématiformes	50
Rupture partielle ou transfixiante de la coiffe des rotateurs objectivée par IRM gauche	21
Tendinopathie d'insertion des muscles épicondyliens du coude gauche (associée ou non à un syndrome du tunnel radial)	19
Poignet main doigts : ténosynovite droite	20

LES CONDITIONS DE L'EMPLOI

95 % des salariés de la branche professionnelle sont Employés, parmi eux **83%** sont des femmes.

Le salaire mensuel net moyen de la branche (en ETP) s'élève à **1 520 €**.

L'écart salarial moyen entre les femmes et les hommes dans la branche est de **- 5%**.

Répartition des salariés selon les PCS, taux de féminisation, salaire mensuel moyen et écart salarial par PCS
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020 et DARES - Les portraits statistiques de branches professionnelles 2020



RÉPARTITION¹



LES FEMMES¹



SALAIRE MENSUEL NET MOYEN (EN ETP) EN 2020²



ECART SALARIAL²

	RÉPARTITION ¹	LES FEMMES ¹	SALAIRE MENSUEL NET MOYEN (EN ETP) EN 2020 ²	ECART SALARIAL ²
Ouvriers	1%	67%	1 520 €	-3%
Employés*	95%	83%	1 490 €	-2%
Professions intermédiaires	1%	75%	1 930 €	-2%
Cadres	1%	69%	1 910 €	-14%
Ensemble	100%	82%	1 520 €	-5%

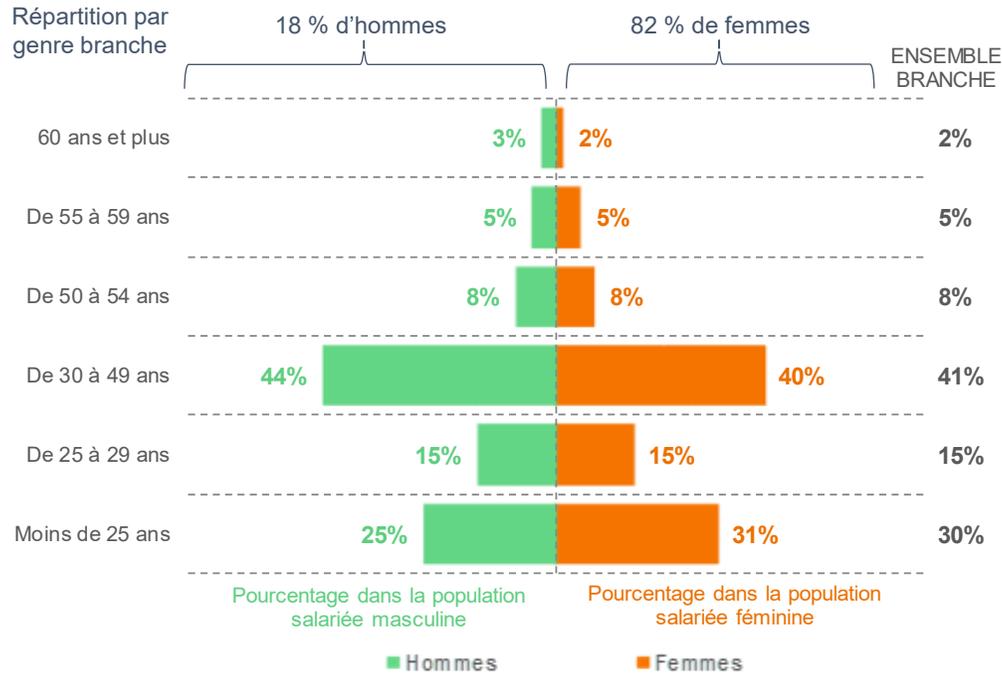
*En 2020, toutes catégories socioprofessionnelles confondues, le salaire mensuel net moyen des salariés de la branche en équivalent temps plein (ETP) est de 1 520 euros. Toutes catégories confondues, le salaire moyen (en ETP) des hommes est supérieur de 5% à celui des femmes.

Cet écart est encore plus important dans la catégorie des cadres et chefs d'entreprises où les hommes cadres perçoivent en moyenne un salaire supérieur de 14 % à celui des femmes cadres.

RÉPARTITION DE LA POPULATION SALARIÉE SELON L'ÂGE ET LE GENRE

45 % des salariés de la branche ont moins de 30 ans

Pyramide des âges des salariés de la branche professionnelle
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020

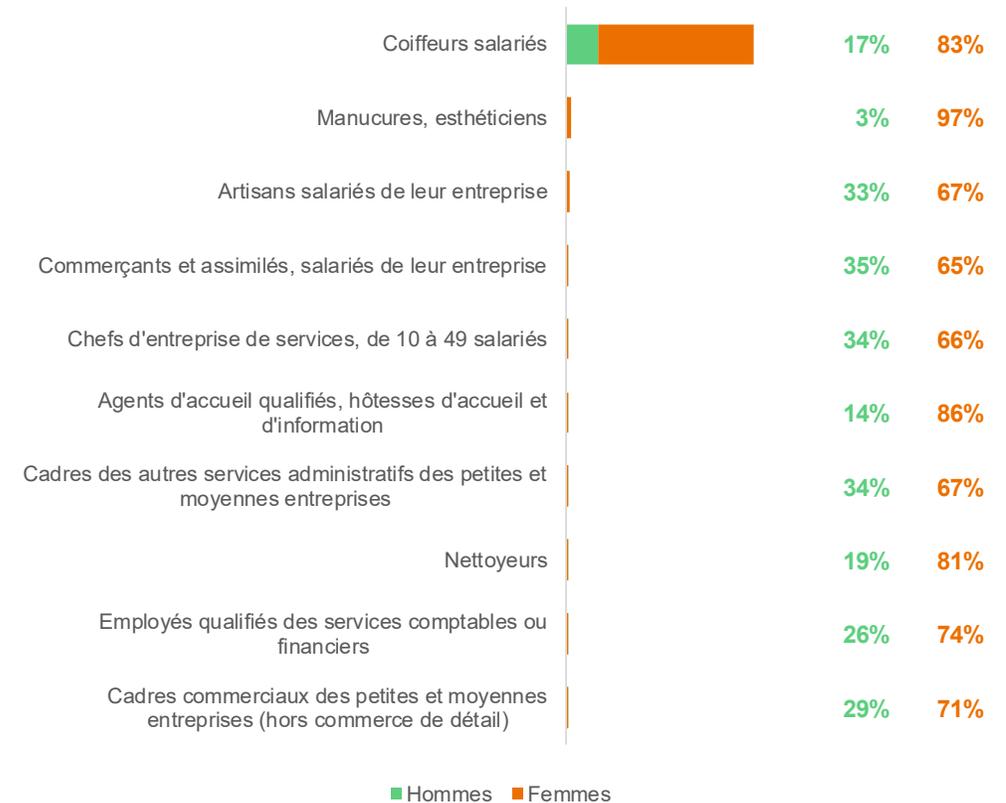


Les salariés âgés de 50 ans et plus ne représentent que 15 % des salariés de la branche. On constate que la proportion d'hommes de moins de 25 ans, bien qu'importante, est moins élevée que chez les femmes.

Les grandes différences entre la classe des 30 à 49 ans et les plus de 50 ans, suggère une tendance des salariés à quitter la branche au cours de la deuxième partie de leurs carrières. (reconversion ou mise à son compte)

83 % des coiffeurs salariés de la branche sont des femmes

Répartition des salariés de la branche professionnelle par métier (nomenclature PCS¹) selon le sexe
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



¹ Précision méthodologique : La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) sert à la codification des professions dans le recensement et les enquêtes que l'Insee réalise auprès des individus et des ménages. Les dénominations des PCS dans ce graphique sont les dénominations de niveau 4 de la nomenclature en vigueur.

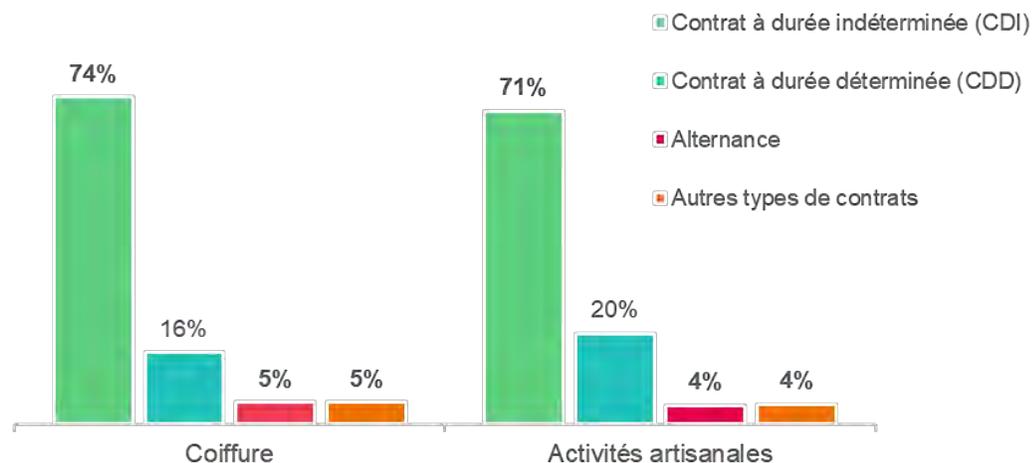


PROXIMITÉ ET MARCHÉ DU TRAVAIL

TYPE DE CONTRAT

74 % des offres de la branche portent sur des contrats à durée indéterminée

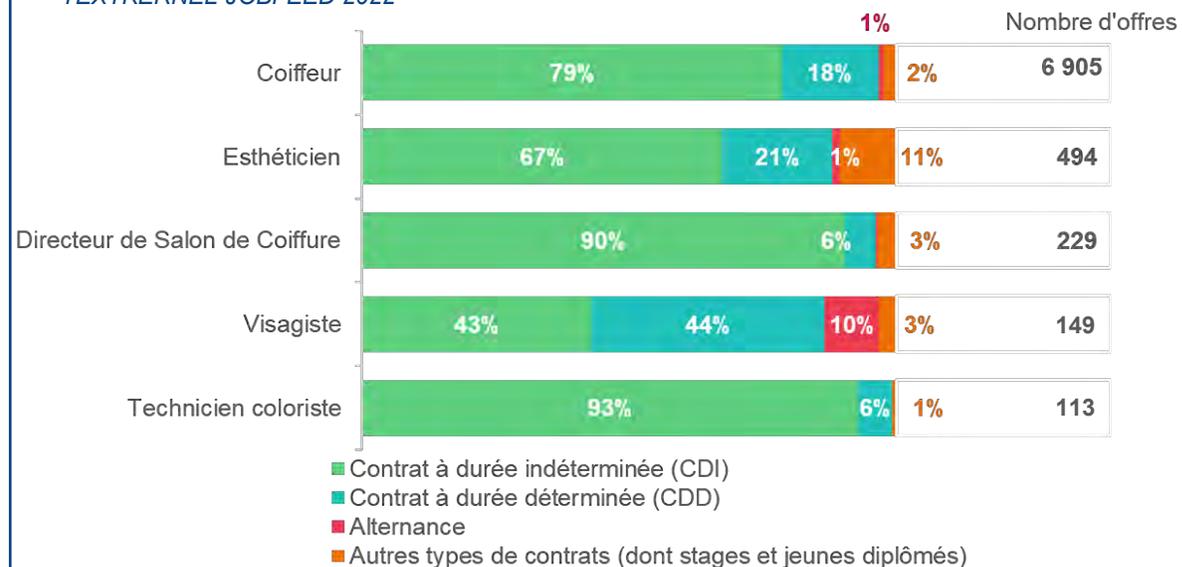
Répartition des offres d'emploi selon le type de contrat proposé
- TEXTKERNEL-JOBFEED 2022



Parmi les 10 892 offres d'emploi publiées par des établissements employeurs de la branche, 74% concernent des contrats en CDI, c'est 3 points de plus que pour l'ensemble des activités artisanales.

79% des offres pour le métier de coiffeur portent sur des contrats à durée indéterminée

Répartition des offres d'emploi selon le type de contrat proposé par principaux métiers
- TEXTKERNEL-JOBFEED 2022



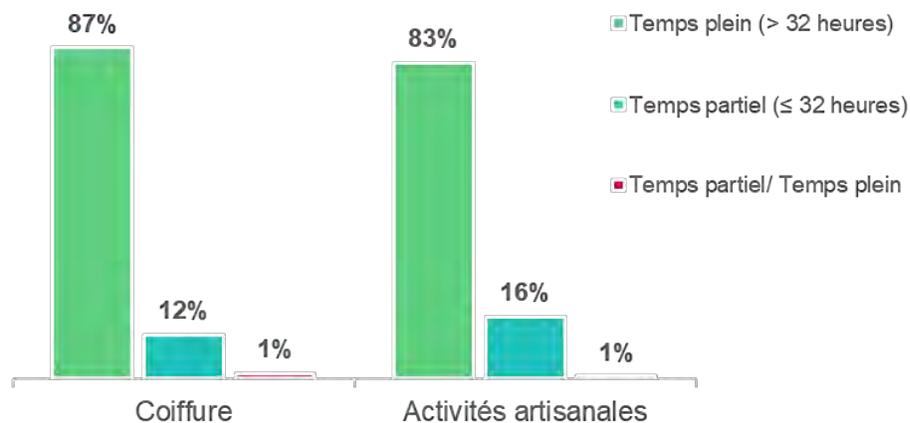
63% des offres publiées concernent des postes de coiffeurs, premier métier exercé au sein des établissements employeurs de la branche professionnelle.

5% des offres concernent des postes d'esthéticiens, ceux-ci sont bien plus souvent proposés en CDD (21%) ou sous une autre forme de contrat (11%).

TEMPS DE TRAVAIL

87 % des offres concernent des emplois à temps plein

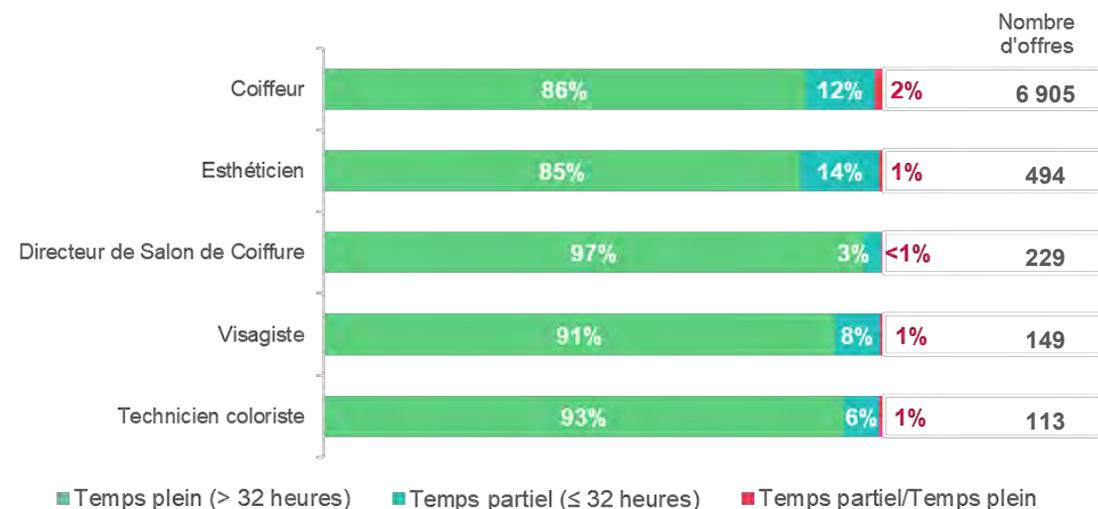
Répartition des offres d'emploi selon les possibilités de temps de travail proposées
- TEXTKERNEL-JOBFEED 2022



87% des offres recensées au sein des établissements employeurs de la branche proposent des contrats à temps plein, c'est 4 points de plus que pour l'ensemble des activités artisanales. Mécaniquement, la part d'offres concernant des temps partiels est moins élevée que la moyenne des activités artisanales (16%).

86 % des offres concernant des coiffeurs sont à temps plein

Répartition des offres d'emploi selon les possibilités de temps de travail proposées par principaux métiers
- TEXTKERNEL-JOBFEED 2022



Pour le métier de coiffeur(se), près de 9 offres d'emploi sur 10 proposent des postes à temps plein, soit une répartition proche de celle observée sur les offres pour le métier d'esthéticien. En parallèle pour le métier de directeur(ice) de salon de coiffure, la proportion d'offres pour des temps partiels est très faible (3% contre 12% pour les coiffeurs(SES)).

PRINCIPAUX MÉTIERS ET COMPÉTENCES RECHERCHÉS DANS LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

6 905 offres d'emploi publiées en 2022 pour le métier de coiffeur publiées par des établissements de la branche.

Principales compétences recherchées, niveau de formation, salaire moyen d'offres d'emploi selon les principaux métiers

- TEXTKERNEL-JOBFEED 2022

	Nombre d'offres d'emploi publiées en 2022	Compétences professionnelles recherchées	Compétences humaines recherchées	Niveau de formation	Salaire moyen proposé à l'embauche
Coiffeur	6 905	<ul style="list-style-type: none"> - Coiffure et Soins des Cheveux - Accueil du Public - Vente et Conseil 	<ul style="list-style-type: none"> - Motivation Personnelle - Esprit d'Équipe - Sens de la Communication 	BEP/CAP	20 000 - 23 000
Esthéticien	494	<ul style="list-style-type: none"> - Bien-Etre et Soins Esthetiques - Manucure - Épilation 	<ul style="list-style-type: none"> - Motivation Personnelle - Esprit d'Équipe - Bonne Présentation 	BEP/CAP	21 000 - 23 000
Directeur de Salon de Coiffure	229	<ul style="list-style-type: none"> - Coiffure et Soins des Cheveux - Accueil du Public - Vente et Conseil 	<ul style="list-style-type: none"> - Esprit d'Équipe - Motivation Personnelle - Compétences Interpersonnelles 	BEP/CAP	23 000 - 26 000
Visagiste	149	<ul style="list-style-type: none"> - Coiffure et Soins des Cheveux - Evènements Commerciaux - Services aux Personnes 	<ul style="list-style-type: none"> - Esprit d'Équipe - Motivation Personnelle - Compétences Interpersonnelles 	Bac Pro	19 000 - 22 000
Technicien coloriste	113	<ul style="list-style-type: none"> - Coiffure et Soins des Cheveux - Commerce de Détail - Vente et conseil 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne Présentation - Motivation Personnelle - Sens du service 	Bac Pro	25 000 - 29 000



PROXIMITÉ ET ALTERNANCE

LES CONTRATS D'ALTERNANCE DÉBUTÉS EN 2022

12 % des contrats d'alternance Opco EP concernent la branche de la coiffure

Poids des contrats d'alternance de la branche professionnelle au sein d'Opco EP
– Opco EP 2022

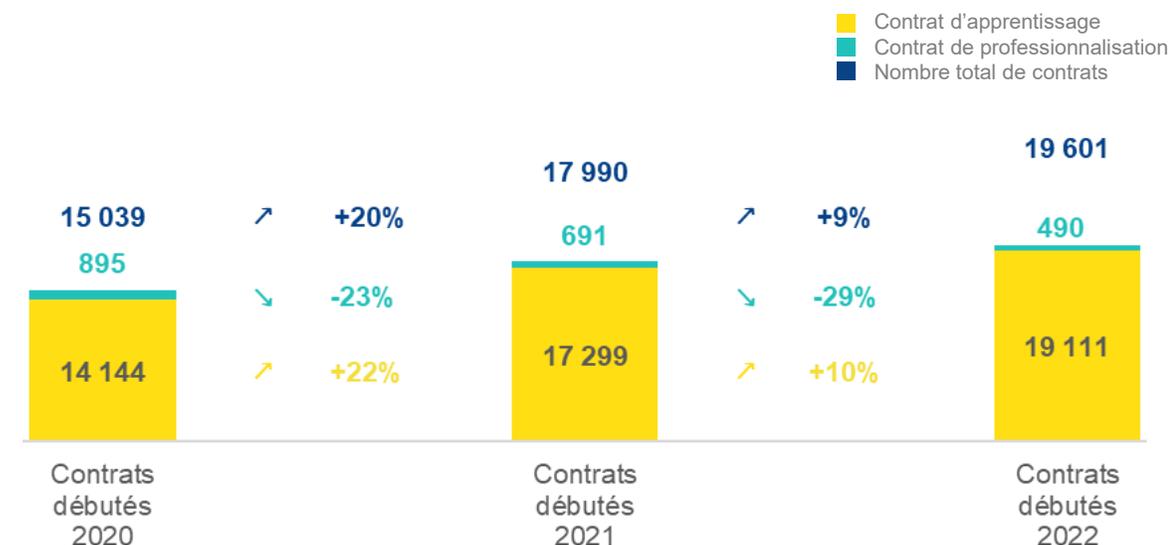


Plus d'1 contrat d'alternance sur 10 débuté en 2022 dans le champ Opco EP concernait un établissement de la branche de la coiffure.

En 2022 avec 19 601 contrats débutés la branche de la coiffure, la branche reste comme en 2021, la 2ème branche comptant le plus de contrats en alternance parmi les branches professionnelles du périmètre d'Opco EP.

+ 9 % de contrats en alternance au sein de la branche entre 2021 et 2022

Évolution du volume des contrats d'alternance de la branche professionnelle selon le type de dispositif
– Opco EP 2022



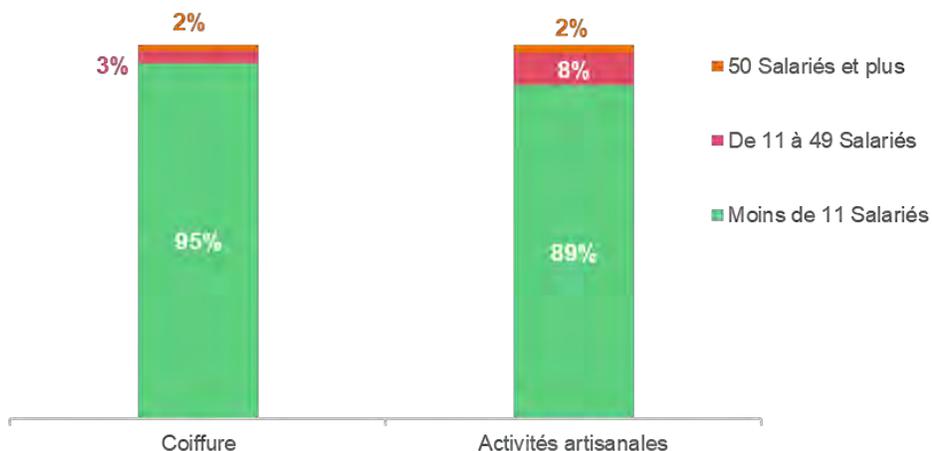
En 2022, 19 601 contrats d'alternance ont débuté dans la branche, c'est 4 562 de plus qu'en 2020 soit une augmentation de +30% sur la période.

Cette évolution est portée par l'augmentation du nombre de contrats d'apprentissage, alors que les contrats de professionnalisation continuant à être de moins en moins mis à en place dans la branche.

LES CARACTÉRISTIQUES DES CONTRATS D'ALTERNANCE SIGNÉS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA BRANCHE

95 % des contrats sont signés au sein des TPE de moins de 11 salariés

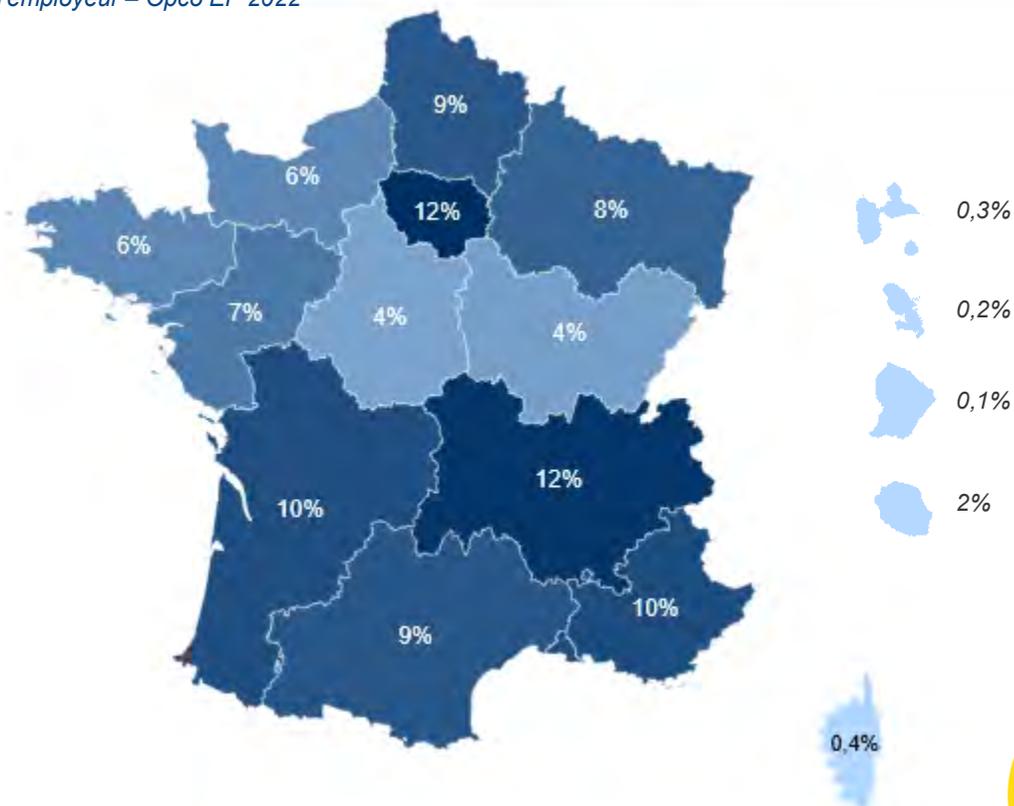
Répartition des contrats d'alternance selon la taille de l'entreprise – Opco EP 2022



Dans la branche de la coiffure, seulement 5% des contrats d'alternance débutés en 2022 concernent des établissements de 11 salariés et plus contre 10% de contrats dans ce type d'établissement pour l'ensemble des activités artisanales.

12 % des contrats se concentrent en Auvergne-Rhône-Alpes

Répartition des contrats d'alternance selon la région de localisation de l'employeur – Opco EP 2022



Les régions Ile-de-France et Auvergne Rhône Alpes regroupent à elles seules près d'un quart des contrats (24%).

LES ÉVOLUTIONS DES CONTRATS PAR RÉGION

En 2022, malgré une croissance de nombre de contrats (+12%) moins rapide qu'au niveau national (+30%), c'est toujours l'Île-de-France qui comptabilise le plus de contrats d'alternance débutés.

Répartition des contrats d'alternance selon la région de localisation de l'employeur depuis 2020 avec les évolutions

– Opco EP 2022

	2020			2021			2022			Évolutions 2020/2022		
	Contrat d'apprentissage 2020	Contrat de professionnalisation 2020	Ensemble des contrats 2020	Contrat d'apprentissage 2021	Contrat de professionnalisation 2021	Ensemble des contrats 2021	Contrat d'apprentissage 2022	Contrat de professionnalisation 2022	Ensemble des contrats 2022	Évolution 2020/2022 Contrat d'apprentissage	Évolution 2020/2022 Contrat de professionnalisation	Évolution 2020/2022 Ensemble des contrats
AUVERGNE-RHONE-ALPES	1 565	97	1 662	1 952	69	2 021	2 203	60	2 263	+41%	-38%	+36%
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	602	13	615	777	7	784	851	6	857	+41%	-54%	+39%
BRETAGNE	832	55	887	1 019	36	1 055	1 145	19	1 164	+38%	-65%	+31%
*CENTRE-VAL DE LOIRE	528	19	547	662	8	670	778	15	793	+47%	-21%	+45%
CORSE	79	0	79	86	1	87	78	1	79	-1%		+0%
GRAND EST	1 287	62	1 349	1 428	46	1 474	1 607	40	1 647	+25%	-35%	+22%
GUADELOUPE	28	4	32	44	7	51	51	1	52	+82%	-75%	+63%
GUYANE	15	0	15	18	0	18	23	0	23	+53%		+53%
HAUTS DE FRANCE	1 260	36	1 296	1 713	23	1 736	1 781	12	1 793	+41%	-67%	+38%
ILE-DE-FRANCE	1 971	127	2 098	2 120	128	2 248	2 257	83	2 340	+15%	-35%	+12%
LA REUNION	225	14	239	281	1	282	304	1	305	+35%	-93%	+28%
MARTINIQUE	36	7	43	34	4	38	42	4	46	+17%	-43%	+7%
NORMANDIE	817	72	889	1 028	37	1 065	1 139	26	1 165	+39%	-64%	+31%
NOUVELLE-AQUITAINE	1 354	87	1 441	1 661	86	1 747	1 869	62	1 931	+38%	-29%	+34%
OCCITANIE	1 170	126	1 296	1 576	99	1 675	1 755	69	1 824	+50%	-45%	+41%
PAYS DE LA LOIRE	915	143	1 058	1 153	112	1 265	1 282	73	1 355	+40%	-49%	+28%
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	1 460	33	1 493	1 747	27	1 774	1 946	18	1 964	+33%	-45%	+32%
Total France entière	14 144	895	15 039	17 299	691	17 990	19 111	490	19 601	+35%	-45%	+30%

*Dans la région Centre-Val de Loire, 793 contrats d'alternance ont débuté en 2022 (dont 778 contrats d'apprentissage et 15 contrats de professionnalisation).

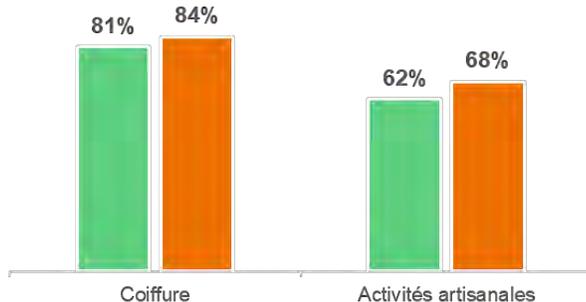
Dans la région, entre 2020 et 2022 le nombre de contrats d'alternance débutés a augmenté de 45%, cette augmentation importante est principalement portée par la hausse du nombre de contrat d'apprentissage (+47%) qui compense la baisse du nombre de contrats de professionnalisation sur la période (-21%).

CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES ALTERNANTS DE LA BRANCHE

81 % des signataires de contrats d'apprentissage sont des femmes

Part des femmes parmi les alternants
- Opco EP 2022

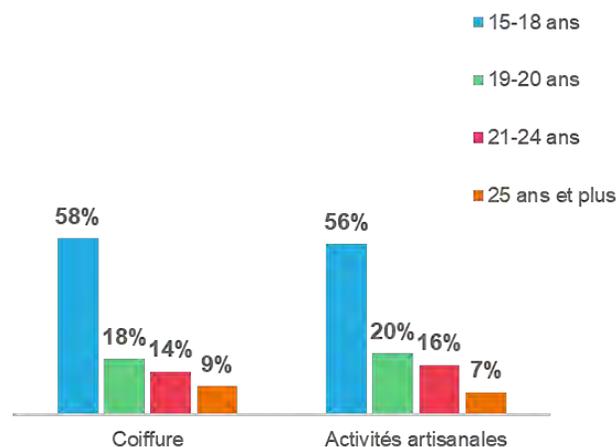
■ Femmes signataires de contrats d'apprentissage
■ Femmes signataires de contrats de professionnalisation



Quel que soit le type de dispositif plus de 8 contrats d'alternance sur 10 sont signés par des femmes. Ces niveaux de féminisation sont bien supérieurs à la moyenne des activités artisanales. La proportion de femmes parmi les contrats d'apprentissage est supérieure de 19 points à la moyenne des activités artisanales (81 % vs 62 %)

58 % sont âgés de 18 ans et moins

Répartition des alternants selon leur âge
- Opco EP 2022

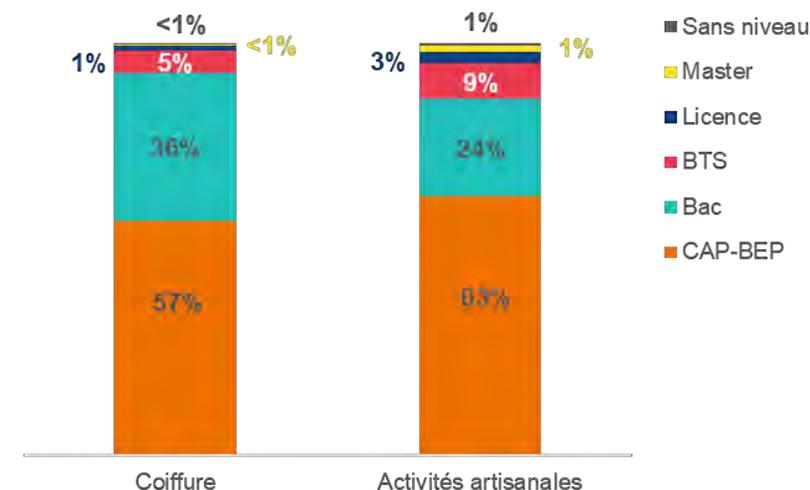


Dans la branche de la coiffure, comme pour l'ensemble des activités artisanales, plus de la moitié des alternants ont 18 ans ou moins.

En effet, les formations d'accès à la branche sont majoritairement des formations de niveau CAP (niv3) qui accueillent des jeunes dès la sortie du collège. Le CAP métier de coiffure par exemple, regroupe à lui seul 50 % des alternants qui ont débutés un contrat en 2022.

57 % préparent un diplôme de niveau CAP, BEP

Répartition des alternants selon le niveau de diplôme
- Opco EP 2022



La majorité des alternants de la branche de la coiffure préparent un diplôme de niveau CAP.

La proportion d'alternants préparant un diplôme de niveau Bac (36 %) est plus importante dans la branche de la coiffure que pour l'ensemble des activités artisanales (24 %) soit un écart de 12 points.

PRINCIPALES FORMATIONS PRÉPARÉES EN ALTERNANCE DANS LA BRANCHE

Les deux principales formations préparées par les alternants sont le CAP Métiers de la coiffure et le BP Coiffure

Répartition des contrats d'alternance selon la formation préparée
– Opco EP 2022

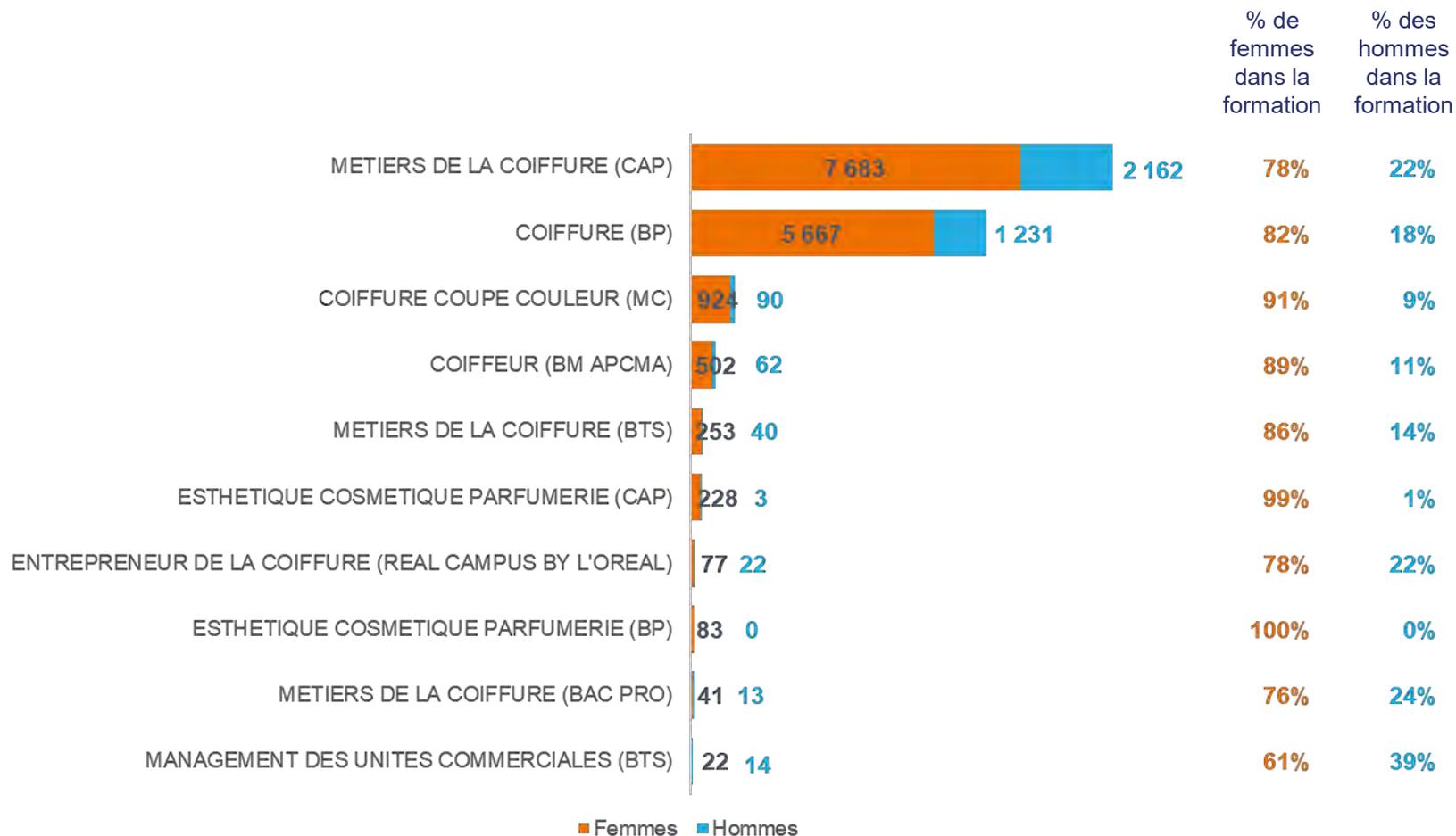
		Évolution 2021/2022	
		En volume	En %
METIERS DE LA COIFFURE (CAP)	9 845	+1987	+25%
COIFFURE (BP)	6 898	+153	+2%
COIFFURE COUPE COULEUR (MC)	1 014	-293	-22%
COIFFEUR (BM APCMA)	564	+116	+26%
METIERS DE LA COIFFURE (BTS)	293	+22	+8%
ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE (CAP)	231	+66	+40%
ENTREPRENEUR DE LA COIFFURE (REAL CAMPUS BY L'OREAL)	99	+44	+80%
ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE (BP)	83	+2	+2%
METIERS DE LA COIFFURE (BAC PRO)	54	+19	+54%
MANAGEMENT DES UNITES COMMERCIALES (BTS)	36	+19	+112%
METIERS DE L'ESTHETIQUE-COSMETIQUE-PARFUMERIE, OPTION A ...	30	+10	+50%
CQP responsable de salon de coiffure	30	+4	+15%
COMMUNICATION (BTS)	26	+12	+86%
NEGOCIATION ET DIGITALISATION DE LA RELATION CLIENT (BTS)	22	+11	+100%
ENTREPRENEUR DE PETITE ENTREPRISE (CNAM)	16	+6	+60%



RÉPARTITION FEMME/HOMME DES PRINCIPALES FORMATIONS DE LA BRANCHE

78 % et 82 % des alternants des deux principales formations sont des femmes

Répartition femmes/hommes pour les principales formations
– Opco EP 2022

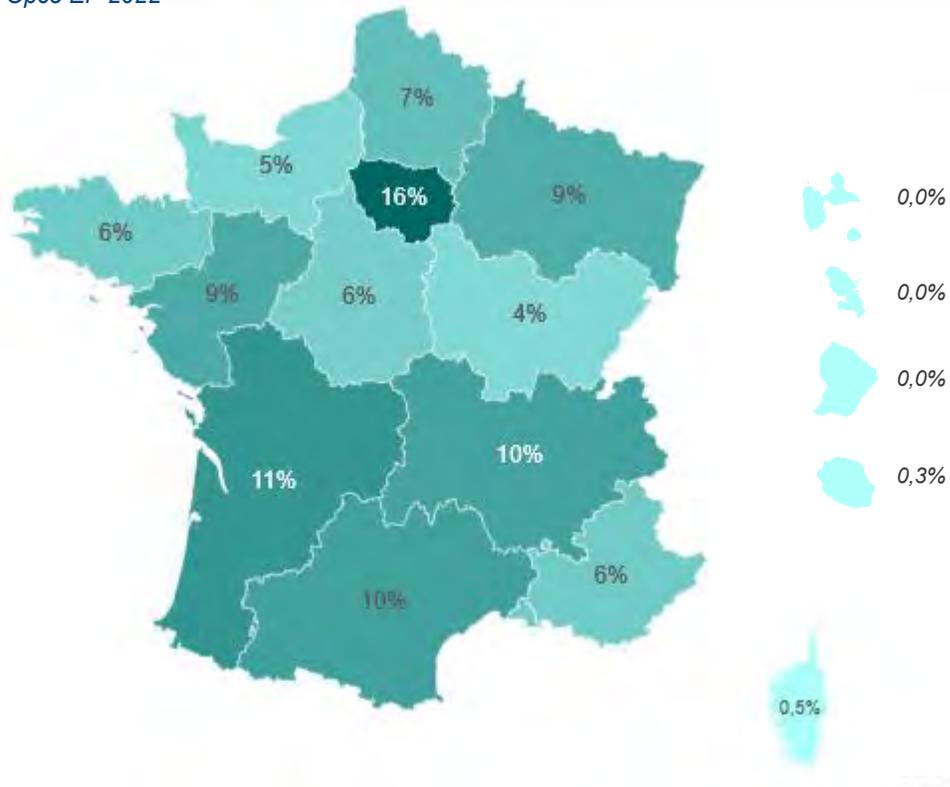


PROXIMITÉ ET ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

LES CARACTÉRISTIQUES DES ACTIONS DE FORMATION¹ DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

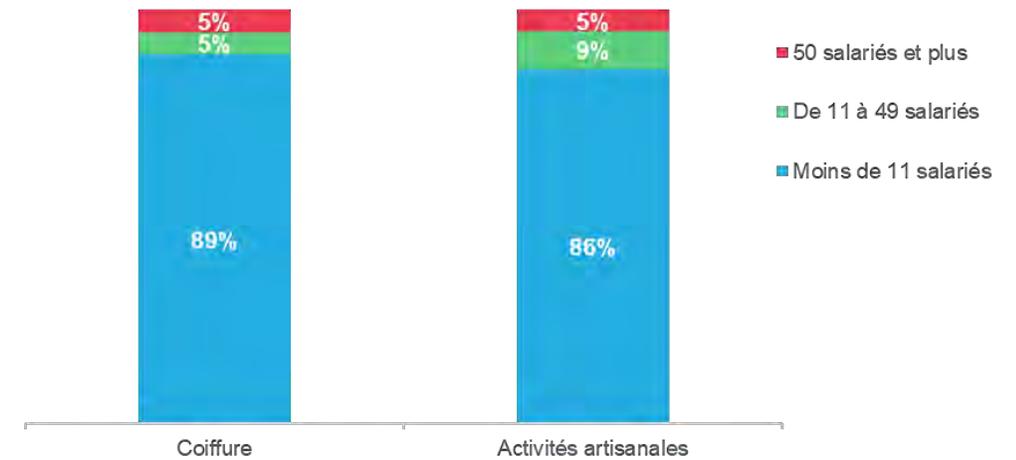
16 % des actions de formation se concentrent dans la région Ile-de-France

Répartition des actions de formation selon la région de l'entreprise
– Opco EP 2022



89 % se concentrent dans des TPE de moins de 11 postes

Répartition des actions de formation selon la taille de l'entreprise
– Opco EP 2022



En 2022, 29 034 actions de formation individuelles ou collectives¹ ont été réalisées dans les établissements de proximité de la branche de la Coiffure.

C'est 52% de l'ensemble des actions de formation des branches artisanales de l'Opco EP et 11% de l'ensemble des actions de formation du champ Opco EP.

La majorité (89%) des actions de formation concerne les TPE. La majorité de ces actions sont des formations cœur de métier; viennent ensuite les formations « support » en management et communication notamment.



PRINCIPAUX ENJEUX EMPLOI-COMPÉTENCES

PRINCIPAUX ENJEUX EMPLOI-COMPÉTENCES

IMPACT DE L'INFLATION SUR LES DEPENSES DE LA CLIENTELE

La hausse de l'inflation affecte les dépenses consacrées par certains clients aux services de coiffure et accentue la baisse tendancielle de la fréquentation des salons. Cependant, la coiffure reste un poste de dépense prioritaire dans le budget beauté et bien-être des ménages.

RECRUTEMENT ET FIDELISATION DES SALARIES

Comme de nombreux métiers artisanaux, les métiers de la coiffure peinent à trouver de nouveaux salariés et à les conserver. Cela pourrait s'expliquer par les prérequis de formation limitant le vivier de candidats potentiels, par les spécificités des conditions de travail et par la fréquente évolution des salariés vers d'autres métiers ou statuts (auto-entrepreneur, chef d'entreprise), notamment en deuxième partie de carrière. Toutefois, ces difficultés semblent se résorber puisque le nombre de postes non pourvus est passé de 8500 en 2021 à 7 700 en 2022. Par ailleurs, il convient de noter que les salariés de la branche sont relativement fidèles à leur entreprise, l'ancienneté moyenne en salon étant de 7 ans*

PRESERVER L'ALTERNANCE COMME PRINCIPALE MODALITE D'ACCES AUX METIERS DE LA COIFFURE

L'alternance occupe une place essentielle dans la branche de la coiffure. Les alternants, en particulier les apprentis, représentent une part non négligeable des salariés et les contrats en alternance sont la principale voie d'accès à la profession. Attirer les alternants, les intégrer pleinement dans les entreprises pendant et à l'issue de leur contrat, constitue donc un enjeu majeur.

ADAPTATION DES COMPETENCES DES SALARIES AUX NOUVELLES ATTENTES

La demande de la clientèle s'oriente de plus en plus vers une prise en charge plus personnalisée, autant du point de vue de qualité de la relation client que des services complémentaires disponibles en salon: barbier, ongles, soins plus naturels...

SERVICES EN LIGNE ET COMMUNICATION DIGITALE

Certains services en ligne, comme l'information sur le prix des prestations ou la prise de rendez-vous, deviennent indispensables pour de nombreux clients. En parallèle, la visibilité des salons sur internet et sur les réseaux sociaux apparaît désormais comme un impératif économique qui requiert la mobilisation de compétences nouvelles.

¹Branche de la coiffure - évolution des attentes et pratiques des clients, et impact sur les besoins en compétences – Kyu, Opco EP 2023

*Rapport de branche Coiffure 2023 (données 2022)

MÉTHODOLOGIE ET SOURCE DE DONNÉES

RESSOURCES DOCUMENTAIRES SUR LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

- Branche de la coiffure - évolution des attentes et pratiques des clients, et impact sur les besoins en compétences – Kyu, Opco EP 2023
- Bilan de l’alternance : Les chiffres clés de l’alternance dans les branches Opco EP – Opco EP 2023
- Analyse des effets de la transition écologique et énergétique dans les entreprises coiffure, Opco EP, 2024

RÉPARTITION¹ DES BRANCHES PROFESSIONNELLES DU PÉRIMÈTRE OpcO EP PAR ACTIVITÉ

Activités libérales

- Avocats (personnel)
- Avocats (salariés)
- Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation et personnel salarié - non avocat
- Cabinets dentaires
- Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile
- Entreprises d'architecture
- Greffes des tribunaux de commerce
- Laboratoires de biologie médicale extrahospitaliers
- Notariat
- Offices des commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Personnel des administrateurs & mandataires judiciaires
- Personnel des cabinets médicaux
- Personnel des huissiers de justice
- Pharmacie d'officine
- Vétérinaires (praticiens)
- Vétérinaires (salariés)

Activités de commerce et services aux entreprises

- Assainissement et maintenance industrielle
- Désinfection, désinsectisation, dératisation (3D)
- Entreprises du froid, des cuisines professionnelles et du conditionnement de l'air
- Immobilier
- Maintenance des matériels (SDLM)
- Mareyage
- Négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers
- Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques
- Personnel des prestataires de services du secteur tertiaire
- Promotion immobilière
- Remontées mécaniques et domaines skiables
- Répartition pharmaceutique
- Sociétés d'expertises en matière d'évaluations industrielles et commerciales

Activités artisanales

- Boucherie
- Boulangerie-pâtisserie
- Charcuterie de détail
- Coiffure
- Confiserie, chocolaterie, biscuiterie
- Entreprises de logistique de communication écrite directe
- Esthétique, cosmétique
- Fleuristes, vente et services des animaux familiers
- Imprimerie de labeur et Industries graphiques
- Miroiterie, transformation et négoce du verre
- Pâtisserie
- Poissonnerie
- Prothésistes dentaires et personnels des laboratoires de prothèse dentaire
- Sérigraphie et activité connexes
- Taxis

Activités de commerce et services aux particuliers

- Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles
- Détaillants en chaussures
- Entreprises de services à la personne
- Gardiens, concierges et employés d'immeubles
- Librairie
- Services funéraires
- Structures associatives cynégétiques (Chasse)

Entreprises non couvertes par une convention collective

Activités de particuliers employeurs

MÉTHODE

THÉMATIQUE	INDICATEURS	Page	SOURCE	ANNÉE	NOMENCLATURE	PÉRIMÈTRE
PÉRIMÈTRE DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE	Entreprises de la Branche Professionnelle	5	Collecte urssaf 2023 – Masse salariale 2022	N-1	IDCC Applicable*	Convention collective applicable déclarée à l'urssaf par l'entreprise ou établissement
	Établissements employeurs de la Branche Professionnelle	5	Collecte urssaf 2023 – Masse salariale 2022	N-1	IDCC Applicable*	Convention collective applicable déclarée à l'urssaf par l'entreprise ou établissement
	Salariés de la Branche Professionnelle	5	Collecte urssaf 2023 – Masse salariale 2022	N-1	IDCC Applicable*	Convention collective applicable déclarée à l'urssaf par l'entreprise ou établissement
	Alternants de la Branche Professionnelle	5	Opco EP 2022	N-1	IDCC Applicable*	Contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des entreprises de la branche
	Développement des compétences de la Branche Professionnelle	5	Opco EP 2022	N-1	IDCC Applicable*	Actions de formation individuelles ou collectives (tous types de financement : versement volontaire, plan de développement des compétences etc.) engagées entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022
	Chiffres clés de la branche professionnelle	6	Base tous salariés DSN 2020	N-3	IDCC Appliqué**	Ensemble des entreprises de la branche professionnelle selon la Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN.
	Chiffres clés tous secteurs d'activité confondus	6	Base tous salariés DSN 2020	N-3	IDCC Appliqué**	Ensemble des entreprises françaises appliquant ou non une convention collective selon la Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN

MÉTHODE

THÉMATIQUE	INDICATEURS	Page	SOURCE	ANNÉE	NOMENCLATURE	PÉRIMÈTRE
CONTEXTE DE LA BRANCHE	% Poids de la branche professionnelle dans le Naf en 2020 / % Poids du Naf dans la branche professionnelle en 2020	9	Base tous salariés DSN 2020	N-3	IDCC Appliqué**	Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN
	Répartition des établissements et des salariés de la branche par secteur d'activité (code NAF) / Répartition des établissements et des salariés selon le code APE	10	Base tous salariés DSN 2020	N-3	IDCC Appliqué**	Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN
	Évolution du nombre d'établissements dans la branche professionnelle / Répartition des établissements selon le code APE	11	Nombre d'établissements employeurs du secteur privé, par APE (2006-2022) - <i>Open data urssaf 2022</i>	N-1	Code NAF	Code NAF déclarée à l'URSSAF par l'entreprise ou établissement
			Base tous salariés DSN 2020	N-3	IDCC Appliqué**	Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN
	Évolution du nombre de salariés dans la branche professionnelle / Répartition des salariés selon la taille de l'établissement employeur	12	Nombre d'effectifs salariés du secteur privé, par APE (2006-2022) - <i>Open data urssaf 2022</i>	N-1	Code NAF	Code NAF déclarée à l'URSSAF par l'entreprise ou établissement
			Base tous salariés DSN 2020	N-3	IDCC Appliqué**	Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN
Répartition des établissements et des effectifs salariés selon la région	13	Base tous salariés DSN 2020	N-3	IDCC Appliqué**	Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN	

MÉTHODE

THÉMATIQUE	INDICATEURS	Page	SOURCE	ANNÉE	NOMENCLATURE	PÉRIMÈTRE
EMPLOI	Répartition des salariés selon le sexe / l'âge / par PCS	15	Base tous salariés DSN 2020	N-3	IDCC Appliqué**	Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN
	Répartition des salariés par type de contrat / temps de travail	16	Base tous salariés DSN 2020	N-3	IDCC Appliqué**	Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN
	Répartition des salariés de la branche par métier (nomenclature PCS)	17	Base tous salariés DSN 2020	N-3	IDCC Appliqué**	Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN
	Volumes de sinistralité par les principaux secteurs d'activité de la branche professionnelle	18	Statistiques sur la sinistralité de l'année 2021	N-2	CODE NAF	Répartition des effectifs de salariés par sinistralité pour chaque code NAF
	Principales catégories de syndromes des maladies professionnelles dans les principaux secteurs d'activité de la branche professionnelle	19	Statistiques sur la sinistralité de l'année 2021	N-2	CODE NAF	Répartition des maladies professionnelles pour chaque code NAF
	Répartition des salariés selon les PCS, le sexe, le salaire moyen et l'écart salarial	20	Base tous salariés DSN 2020 et DARES - Les portraits statistiques de branches professionnelles 2020	N-3	IDCC Appliqué**	Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN
	Pyramide des âges des salariés de la branche professionnelle / par métier (nomenclature PCS) selon le sexe	21	Base tous salariés DSN 2020	N-3	IDCC Appliqué**	Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN

MÉTHODE

THÉMATIQUE	INDICATEURS	Page	SOURCE	ANNÉE	NOMENCLATURE	PÉRIMÈTRE
PROXIMITÉ ET MARCHÉ DU TRAVAIL	Répartition des offres d'emploi selon le type de contrat proposé / Répartition des offres d'emploi selon le type de contrat proposé par principaux métiers	23	TEXTKERNEL-JOBFEED 2022	N-1	IDCC Applicable*	Collecte urssaf 2023 – Masse salariale 2022 au SIRET rapprochement de la base de données Collecte urssaf 2023 – Masse salariale 2022 au niveau des SIREN avec la base de données de Jobfeed
	Répartition des offres d'emploi selon les possibilités de temps de travail proposées / les possibilités de temps de travail proposées par principaux métiers	24	TEXTKERNEL-JOBFEED 2022	N-1	IDCC Applicable*	Collecte urssaf 2023 – Masse salariale 2022 au SIRET rapprochement de la base de données Collecte urssaf 2023 – Masse salariale 2022 au niveau des SIREN avec la base de données de Jobfeed
	Principales compétences recherchées, niveau de formation, salaire moyen d'offres d'emploi selon les principaux métiers	25	TEXTKERNEL-JOBFEED 2022	N-1	IDCC Applicable*	Collecte urssaf 2023 – Masse salariale 2022 au SIRET rapprochement de la base de données Collecte urssaf 2023 – Masse salariale 2022 au niveau des SIREN avec la base de données de Jobfeed

MÉTHODE

THÉMATIQUE	INDICATEURS	Page	SOURCE	ANNÉE	NOMENCLATURE	PÉRIMÈTRE
PROXIMITÉ ET ALTERNANCE	Poids des contrats d'alternance de la branche professionnelle au sein d'Opco EP / Évolution du volume des contrats d'alternance de la branche professionnelle selon le type de dispositif	27	Opco EP 2022	N-1	IDCC	Contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des entreprises de la branche
	Répartition des contrats d'alternance selon la taille de l'entreprise / la région de localisation de l'employeur	28	Opco EP 2022	N-1	IDCC	Contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des entreprises de la branche
	Répartition des contrats d'alternance selon la région de localisation de l'employeur	29	Opco EP 2022	N-1	IDCC	Contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des entreprises de la branche
	Part des femmes parmi les alternants / répartition des alternants selon l'âge /le niveau de diplôme	30	Opco EP 2022	N-1	IDCC	Contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des entreprises de la branche
	Répartition des contrats d'alternance selon la formation préparée	31	Opco EP 2022	N-1	IDCC	Contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des entreprises de la branche
	Répartition femmes/hommes des principales formations	32	Opco EP 2022	N-1	IDCC	Contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des entreprises de la branche
PROXIMITÉ ET ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES	Répartition des actions de formation selon la région de l'entreprise / la taille de l'entreprise	34	Opco EP 2022	N-1	IDCC	Actions de formation individuelles ou collectives (tous types de financement : versement volontaire, plan de développement des compétences etc.) Engagées entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022



www.opcoep.fr